



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

## **au 30 juin 2015**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 896

[Ca-tourainepoitou.fr](http://Ca-tourainepoitou.fr)



<b>Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou</b>	<b>3</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>4</b>
<b>1. Contexte économique</b>	<b>4</b>
<b>2. Faits marquants d'activité</b>	<b>5</b>
<b>3. L'activité commerciale à fin juin 2015</b>	<b>5</b>
a. Collecte	5
b. Crédits	6
<b>4. Les résultats financiers sociaux et consolidés</b>	<b>7</b>
a. Résultats (comptes sociaux)	7
b. Bilan (comptes sociaux)	8
c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés	9
<b>5. Ratios prudentiels et de gestion</b>	<b>11</b>
<b>6. Le dispositif de contrôle interne</b>	<b>11</b>
a. Le contrôle permanent	12
b. Le contrôle périodique	12
<b>7. Les facteurs de risque</b>	<b>12</b>
a. Le risque de crédit et de contrepartie	12
b. Le risque de contrepartie sur titres et dérivés	17
c. Le risque de marché	18
d. Le risque de taux	20
e. Le risque de liquidité et de financement	21
f. Les risques opérationnels	24
g. Le risque de non-conformité	25
h. Le risque juridique	26
<b>8. Les certificats coopératifs d'investissement (CCI)</b>	<b>26</b>
a. L'évolution du nombre de titres	26
b. La valeur boursière	26
c. Le rendement du titre	26
d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou	26
<b>9. Les perspectives</b>	<b>27</b>
<b>Comptes consolidés intermédiaires résumés</b>	<b>28</b>
<b>1. Compte de résultat</b>	<b>28</b>
<b>2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net</b>	<b>29</b>
<b>3. Bilan actif</b>	<b>30</b>
<b>4. Bilan passif</b>	<b>31</b>
<b>5. Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>32</b>
<b>6. Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>33</b>
<b>7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées</b>	<b>33</b>
<b>8. Informations significatives du semestre</b>	<b>36</b>
a. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période	36
b. Ecarts d'acquisition	37
c. Parties liées	37
<b>9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements</b>	<b>38</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2015</b>	<b>45</b>

## Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

---

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article cadre des dispositions de l'article 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Philippe Chatain, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

Je, soussigné Philippe CHATAIN, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou,

atteste, qu'à ma connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Poitiers, le 30/07/2015

Philippe CHATAIN,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Chatain', written over a horizontal line.

Directeur Général.

### 1. Contexte économique

L'année 2015 a commencé par un coup de froid inattendu hors de la zone euro : l'activité américaine s'est à nouveau repliée, la croissance britannique a déçu et, surtout, les échanges mondiaux se sont fortement contractés. Pourtant, l'activité de la zone euro a conservé son rythme de croissance de fin d'année dernière, accélérant un peu plus vivement qu'attendu en France, en Espagne et en Italie, et ce malgré un infléchissement en Allemagne. L'inflation est restée négative tout le 1<sup>er</sup> trimestre sous l'effet d'un prix du pétrole très bas en fin d'année dernière avant de repartir à la hausse au second trimestre.

La croissance de la consommation des ménages en France reste relativement soutenue en 2015 grâce à un pouvoir d'achat qui connaît sa plus forte hausse depuis 2007.

Sur fond de nouvelles macro-économiques rassurantes, les marchés financiers mondiaux se sont bien comportés.

C'est dans la Zone Euro que les marchés ont le plus progressé et ce malgré la crise de la dette grecque qui a affecté la fin du semestre. Ainsi, le CAC 40 est en hausse sur ce semestre de 12,11% et l'Eurostoxx50 (50 plus grosses entreprises de la Zone Euro) progresse de +8,83%.

Les bourses américaines sont restées plutôt stables, le DOW JONES cédant 1,14%, le SP500 prenant 0,20% et le NASDAQ progressant de +5,30%.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2015, la FED, la BCE et la Banque du Japon ont continué leur soutien à l'économie en maintenant leurs taux directeurs bas.

Sous l'impulsion de la politique de la BCE, les taux ont continué à baisser sur le T1 2015 pour atteindre un plus bas historique en avril. Ils ont ensuite connu une remontée graduelle sur le reste du T2 2015 en raison de corrections de marché et d'anticipations en hausse de l'inflation (dont le retour est l'objectif principal affiché de la BCE).

Le taux d'emprunt 10 ans de la France est ainsi passé de 0,86% au 31/12/2014 à 1,21% au 30/06/2015 avec un passage à 0,49% au 31/03/2015.

La région Centre révèle des évolutions décevantes de la production industrielle et de l'activité dans les services en juin et une situation dégradée dans le secteur du BTP. Toutefois les prévisions d'activité économique restent favorables pour le deuxième semestre. En région Charente Poitou, l'activité s'est inscrite en hausse dans l'industrie comme dans les services marchands. En corrélation avec cette évolution, l'indicateur du climat des affaires progresse dans l'un et l'autre des secteurs. Globalement les indicateurs d'activité sont favorables concernant les troisième et quatrième trimestres 2015.

S'agissant du financement des PME et TPE au niveau national, la demande de nouveaux crédits par les PME augmente depuis mars dernier : 24% des PME ont demandé un nouveau prêt d'investissement contre 21% au 1<sup>er</sup> trimestre. Concernant les seules TPE, l'obtention de nouveaux crédits est en net progrès : 84% des TPE obtiennent les crédits d'investissement demandés (+6 points par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre), à un niveau proche de celui des PME.

## 2. Faits marquants d'activité

Le 1<sup>er</sup> semestre a vu l'aboutissement du projet d'ouverture de l'agence de Poitiers Demi-Lune le 24 juin 2015. Résolument tournée vers les nouvelles technologies au service d'un meilleur accueil, cette nouvelle agence permet de mettre en œuvre toutes les dimensions de la relation client et suscite chez eux une amélioration de la satisfaction.

Le « Business Dating Crédit Agricole » s'est tenu le 11 juin 2015 et représente une formidable action de valorisation des créateurs et entrepreneurs. Ce concours illustre l'action permanente de la Caisse Régionale en faveur des acteurs économiques de tout horizon et illustre le maillage du Crédit Agricole Touraine Poitou sur l'ensemble du territoire. En quatre ans d'existence, le concours aura encouragé plus de 230 entrepreneurs.

En outre, pionnier dans le domaine de la signature électronique, le Crédit Agricole a reçu le trophée du « 1er déploiement industriel de Signature Electronique » décerné par Open Trust, un des spécialistes de la sécurité numérique. La mise en service de cette solution s'est terminée fin juin 2015 dans les 7000 agences du réseau. L'aboutissement d'un effort de trois ans, et une « première » parmi les grandes enseignes françaises.

Simplification pour tous, moins de consommation de papier, archivage facilité pour la banque comme pour le client, le tout dans un cadre sécurisé et avec un temps commercial optimisé. Sans faire de bruit, cette révolution digitale tranquille a changé les habitudes en moins d'une année.

Grâce à l'équipement de l'ensemble des postes des agences de proximité (881 tablettes installées), la Signature Electronique en Agence aura permis de dématérialiser une large part des actes commerciaux en agences. Une dématérialisation qui s'est progressivement élargie. En plus des opérations financières, des remises de moyens de paiement et des contrats simples, sont venus s'ajouter : les opérations Prédica et Pacifica, ainsi que les Comptes A Composer des particuliers et les questionnaires MIF (QCE).

Ce sont près de 3000 documents qui sont signés électroniquement chaque semaine (13% du total des opérations mensuelles). Ceci représente une économie de plus de 750 000 feuilles de papier.

## 3. L'activité commerciale à fin juin 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	30/06/2015	Évolution
Encours de la collecte globale (yc actions et assurances titres)	12 602	12 926	+ 2,6 %
Encours bruts des prêts (en principal)	8 945	8 860	-0,9 %

### a. Collecte

L'encours de la collecte globale s'établit à 12,9 milliards d'euros, en hausse de 2,6 % sur un an, porté par la progression des encours de Dépôts à vue et d'épargne logement.

Au 31 mai 2015, la part de marché bancaire s'élève à 33,1%, confirmant ainsi la place de leader de la Caisse Régionale sur l'Indre-et-Loire et la Vienne.

En structure, la situation de la collecte est la suivante :

- L'encours de collecte bilan évolue de +3,8% sur 1 an à 7,7 milliards d'euros :
  - Le compartiment des Ressources Monétaires, composé des dépôts à vue et des ressources monétaires rémunérées (DAT, CDN) s'élève à 3 milliards d'euros, en hausse de +4,7 % sur l'année mobile. Cette dernière est portée par la croissance des encours de dépôts à vue qui s'affichent à 1,8 milliard d'euros, soit +9,1 %). Sur la même période, les encours de ressources monétaires rémunérées se réduisent de -1,7 % à 1,2 milliards d'euros ;
  - La collecte sur Livrets stagne à 2,6 milliards d'euros (+0,9 %) dans un contexte de maintien du taux du livret A à 1%.
  - L'épargne logement est en progression de +9,2 % pour un encours de 1,8 milliard d'euros porté par l'évolution de l'encours des Plans d'Epargne Logement (PEL) à 1,5 milliard d'euros, soit +8,9 % en année mobile, qui restent attractifs dans un contexte de taux bas ; la baisse de taux des PEL opérée en février 2015 a entraîné un engouement des particuliers souhaitant profiter de ce produit avant revue à la baisse des taux.
  - Les autres produits bancaires (PEP, comptes à terme et emprunts Crédit Agricole SA, ...) régressent de -12,3 % pour un encours de 0,2 milliard d'euros.
  
- La collecte hors bilan, à 5,21 milliards d'euros est stable (0,8 %) :
  - Les produits d'assurance-vie, avec un encours de 4 milliards d'euros, sont en progression de +2,4 % ;
  - La décollecte sur les OPCVM & SCPI s'est poursuivie en raison de la faible attractivité de la rémunération, qui atteint 0,3 milliard d'euros, soit une diminution de -2,1 % ;
  - Avec un encours de 0,4 milliard d'euros, les obligations, emprunts tiers et TSR Casa sont en baisse de -14,8 % ;
  - Le compartiment Actions progresse de +4,9% par un effet de valorisation des marchés et atteint 0,4 milliards d'euros.

#### b. Crédits

L'encours de crédits s'élève à 8,9 milliards d'euros, en léger recul de 0,9% par rapport à juin 2014. Ce sont 702 millions d'euros de crédits qui ont été décaissés sur le premier semestre pour le financement de projets sur l'Indre-et-Loire et la Vienne.

Au 31 mai 2015, la Caisse Régionale détient 35,9 % de parts de marché crédits.

L'encours de crédits aux particuliers s'établit à 4,5 milliards d'euros, en progression de +2,0 % sur l'année mobile. Les réalisations de crédits à l'habitat s'élèvent à 367 millions d'euros pour une progression de +7,0 % sur l'année mobile dans un contexte de taux bas, tandis que la production de crédits à la consommation atteint 87 millions d'euros, en augmentation de +0,6 % par rapport à juin 2014.

Les réalisations de prêts aux entreprises, professionnels, agriculteurs et collectivités à fin juin atteignent 248 millions d'euros (yc crédit-bail et syndications), en progression par rapport à 2014, traduisant une légère reprise de l'investissement.

#### 4. Les résultats financiers sociaux et consolidés

##### a. Résultats (comptes sociaux)

Le compte de résultat social, présenté ci-dessous, intègre les soldes intermédiaires de gestion, tels qu'ils sont définis par la profession bancaire, selon une norme diffusée par l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI). Elle est retenue afin de donner une vision plus analytique du compte de résultat. Certains postes sont présentés en compensant les produits et charges de même nature (charges générales d'exploitation et autres postes concourant au résultat net).

Résultat au 30 juin 2015 :

Libellé (en milliers d'euros)	30/06/2014	30/06/2015	Variation
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	102 562	91 297	-11,0%
Produits nets de commissions	64 571	67 612	4,7%
Produits nets sur opérations financières	-318	-615	93,4%
Autres produits nets d'exploitation	-391	-523	33,8%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>166 423</b>	<b>157 771</b>	<b>-5,2%</b>
Frais de personnel	49 958	49 983	0,1 %
Autres frais administratifs	31 090	29 821	-4,1 %
Dotations aux amortissements	3 062	3 444	12,5 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>82 313</b>	<b>74 523</b>	<b>-9,5%</b>
Coût du risque	-16 749	-14 327	-14,5%
Résultat net sur Actifs immobilisés	704	2 352	234,1%
Dotations/reprises FRBG	-2 170	-5 301	144,3%
Résultat exceptionnel			
Charge fiscale	-25 918	-19 406	-25,1%
<b>Résultat net</b>	<b>38 181</b>	<b>37 841</b>	<b>-0,9%</b>

Le Produit Net Bancaire diminue de -5,2% à 157,8 millions d'euros, principalement sous l'effet :

- d'un tassement de la marge d'intérêts,
- de la progression de la provision épargne logement pour 3,9 millions d'euros,
- de la baisse du PNB financier de 6,2 millions d'euros liée principalement à des éléments de 2014 non récurrents, notamment le remboursement anticipé de placement de fonds propres pour 4,9 millions d'euros en vue de la préparation du LCR (Liquidity Coverage Ratio),
- partiellement compensés par l'activité assurance (Assurance Décès Invalidité Chômage et assurances des biens et personnes).

Les charges générales d'exploitation sont en baisse de 0,9 % à 83,2 millions d'euros :

- Les frais de personnels sont stables à 50 millions d'euros. Les coopérations portées par la Caisse Régionale permettent de générer 1 million de refacturation en progression de 94 %.
- Les autres charges diminuent à 29,8 millions d'euros (-4,1%), notamment sous l'effet de la baisse des charges informatiques et d'entretien, et malgré la nouvelle contribution au Fonds de Résolution Unique (0,5 millions d'euros).
- Les dotations aux amortissements atteignent 3,4 millions d'euros (+12,4%) sous l'effet principalement de l'amortissement du siège de Poitiers.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'élève à 74,5 millions d'euros (-9,5%).

Le coût du risque atteint 14,3 millions d'euros, en diminution de 14,5% par rapport à juin 2014 :

- Il inclut notamment une provision de 4,3 millions d'euros au titre du déclenchement du mécanisme de garanties Switch conformément aux dispositions de ce contrat.
- Le coût du risque individuel est stable à -11,1 millions d'euros. Le taux d'encours douteux et litigieux s'établit à 3,39 % (+0,17 pt sur 6 mois) malgré l'impact d'un dossier significatif Entreprise dont le coût était néanmoins anticipé en provision filière. Au total, le taux de provisions affectées dépasse 63,9 %.
- Les provisions filières ont notamment été renforcées par la constitution d'une provision filière sur Crédits restructurés.

Le résultat net sur actifs immobilisés est notamment constitué de 1,4 millions d'euros de plus-values de cession du portefeuille d'investissement effectuées en vue de sécuriser et désensibiliser le portefeuille.

Une dotation au Fonds Bancaire pour Risques Généraux a été effectuée à hauteur de 5,3 millions d'euros sur ce semestre.

Le montant de la charge fiscale est de 19,4 millions d'euros, ce qui établit le Résultat net à 37,8 millions d'euros, en légère baisse de -0,89% par rapport à 2014.

#### b. Bilan (comptes sociaux)

Le total du bilan s'élève à 11 340 millions d'euros au 30 juin 2015, en baisse de 3.41%.

#### Structure de l'Actif :

(en %)	31/12/2014	30/06/2015
Crédits clients	74,7	76,8
Trésorerie et Banques	15,1	10,9
Immobilisations et Titres	8,6	10,2
Comptes Encaissements et Régularisation	1,6	2,1
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



Le poste Trésorerie et Banques qui correspond aux placements des excédents monétaires à vue et à terme, ainsi qu'aux encaisses en agence, atteint 1 236 millions d'euros et connaît une diminution de 30%, sous l'effet favorable de la trésorerie du compte CASA.

Le poste Immobilisations et Titres (de participations, de placement et d'investissement) progresse à 1 151 millions d'euros (+14,4%) en raison de l'acquisition de titres LCR dans le cadre notamment du respect du ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio).

La baisse des encours de -0,65% est due à un volume d'activité qui ne permet pas encore de faire croître l'encours après les fortes évolutions des années passées.

#### Structure du Passif :

(en %)	31/12/2014	30/06/2015
Opérations internes au Crédit Agricole	59,5	55,7
Comptes créditeurs de la clientèle	26,1	27,1
Comptes de tiers et divers	1,8	2,0
Provisions, FRBG et dettes subordonnées	1,5	3,5
Capitaux propres	11,1	11,7
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'encours des opérations internes au Crédit Agricole représente 55,7% du bilan de la Caisse Régionale et s'établit à 6 314 millions d'euros, par la baisse du refinancement des prêts effectués auprès de la clientèle, et l'évolution de la collecte clientèle centralisée à Crédit Agricole SA.

Les comptes créditeurs auprès de la clientèle (comptes à vue, dépôts à terme, bons de caisse et certificats de dépôts négociables), progressent à 3 076 millions d'euros (+0,43%), notamment par la progression des Dépôts à vue à fin juin 2015.

Les provisions, FRBG et dettes subordonnées sont en hausse de 120,2% à 395 millions d'euros, en raison de l'émission BMTN subordonnées et comptes courants bloqués au bénéfice des CL, de la création de nouvelles provisions filières, de l'accroissement du provisionnement passif (essentiellement lié à la provision épargne logement) et de dotations complémentaires en FRBG.

Dans le même temps, les capitaux propres augmentent de + 2,16% à 1 323 millions d'euros par l'intégration du résultat 2014, conformément aux décisions de l'Assemblée Générale, ainsi que par le résultat au 30 juin 2015.

#### c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés

En application de l'instruction n° 91-06 de la Commission Bancaire, le Crédit Agricole a décidé d'établir, à compter du 30 juin 1997, des comptes consolidés. Ainsi, depuis cette date, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou produit et publie des comptes consolidés qui intègrent les comptes de ses 64 Caisses Locales.

Le résultat consolidé est obtenu en consolidant le résultat de la Caisse Régionale avec ceux des Caisses locales affiliées et après les retraitements spécifiques liés aux normes IFRS et de consolidation.

L'essentiel des retraitements provient de :

- l'élimination des opérations réciproques,
- de la comptabilisation de la situation fiscale latente,
- du retraitement des crédits-baux
- et de la mise en œuvre des normes IAS.

#### Comparaison synthétique des comptes sociaux et consolidés :

RESULTAT (en k€)	Individuels 30/06/2015	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2015	30/06/2014	Consolidés/ Individuels	Consolidés 2015/2014
Produit Net Bancaire	157 771	164 202	167 191	4,08 %	-1,79 %
Résultat Brut d'Exploitation	74 523	78 525	82 522	5,37 %	-4,84 %
Coût du risque (dont FRBG en social)	- 19 628	-14 328	- 16 750	-27,00 %	-14,46 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2 352	- 26	- 61	NS	NS
Charges Fiscales	-19 406	-17 839	-20 162	-8,07 %	-11,52 %
Résultat Net	37 841	46 332	45 549	22,44 %	1,72 %
BILAN (en k€)	Individuels 30/06/2015	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2015	31/12/2014	Consolidés/ Individuels	Consolidés 2015/2014
TOTAL BILAN	11 340 394	11 393 707	11 765 375	0,47 %	-3,61%
CAPITAUX PROPRES	1 322 692	1 617 211	1 561 331	22,27 %	3,58%

L'impact de la consolidation concerne principalement trois postes :

- les Capitaux Propres : +294,5 millions d'euros
- le PNB : +6,4 millions d'euros
- le Résultat : +8,5 millions d'euros

Ces incidences proviennent, pour l'essentiel :

- de l'intégration des comptes des Caisses locales :
  - Capitaux Propres +208,9 millions d'euros,
  - Résultat +1,5 million d'euros,
- de l'élimination des écritures réciproques,
- de la comptabilisation de la situation fiscale latente,
- du retraitement des crédits-baux,
- de la mise en œuvre des normes IFRS
  - Capitaux Propres :
    - Plus-values latentes sur actifs financiers disponibles à la vente (titres de portefeuille) +8,1 millions d'euros,
    - Plus-values latentes sur actifs financiers disponibles à la vente (titres de participations) +6,9 millions d'euros,
    - Elimination des titres intra groupe -55,8 millions d'euros,
    - Réserves consolidées +63,7 millions d'euros,

- Résultat +7,0 millions d'euros,
- Impact sur résultat (passage du résultat social au consolidé) :
  - Le transfert en fonds propres de la reprise de provision sur le titre Sacam International pour 0,9 million d'euros,
  - La variation de Juste Valeur des dérivés incorporés aux BMTN structurés pour 1,2 million d'euros,
  - La constatation flat des taxes bancaires (IFRIC21) pour 2,0 millions d'euros
  - L'annulation du FRBG pour +5,3 millions d'euros,
  - Le retraitement des impôts différés « actifs » sur différences normes locales/fiscales pour + 2,4 millions d'euros, ainsi que les impôts différés actifs IFRS pour + 0,02 million d'euros.
  - Le transfert en capitaux propres de l'impôt constaté en social sur les plus et moins-values latentes sur OPCVM pour - 0,8 million d'euros.

## 5. Ratios prudentiels et de gestion

Selon le règlement 91.05, les établissements de crédit doivent présenter un ratio de solvabilité supérieur à 8 %.

Au 30 juin 2015, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou satisfait à cette exigence avec un ratio de 17,83 %. Ce ratio est établi conformément aux nouveaux textes concernant la surveillance prudentielle CRD IV.

## 6. Le dispositif de contrôle interne

Les principales missions assignées au dispositif de contrôle interne sont :

- application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- performance financière et protection contre les risques de pertes,
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- prévention et détection des fraudes et erreurs,
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le Comité de Contrôle Interne sous l'égide du Directeur Général assure le pilotage du dispositif, à travers la coordination des trois fonctions de contrôle, à savoir :

- le Contrôle Périodique (Audit-Inspection),
- le Contrôle Permanent,
- le Contrôle de la Conformité.

Le Comité de Contrôle Interne s'est réuni trois fois au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 (18 février, 22 avril, 11 juin). Le Comité d'audit et le Conseil d'Administration ont été informés les 18 mars et 24 avril 2015 par le Responsable du Contrôle Permanent de l'activité et des résultats du contrôle interne.

#### a. Le contrôle permanent

Les contrôles permanents sont réalisés au sein des services / unités / directions / métiers, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents.

Le plan de contrôle est majoritairement décliné dans un seul outil (Scope) pour l'administration et le pilotage. Il permet notamment de:

- coordonner le dispositif avec celui des risques opérationnels notamment en capitalisant sur la cartographie des ROP
- améliorer la mise en œuvre des actions correctrices et de leur suivi

Le dispositif de contrôles permanents s'appuie sur un socle de contrôles opérationnels et de contrôles spécialisés effectués par des agents exclusivement dédiés. Les contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des services et des unités de chaque département. Ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique des Risques, des règles de délégation ainsi que sur la validation des opérations et leur correct dénouement ... Parallèlement, des unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse Régionale, sont regroupées sous l'autorité du Responsable de Contrôle Permanent et des Risques (RCPR). Un Responsable du Contrôle de la Conformité lui est également rattaché. A noter qu'un nouveau Responsable de Contrôle Permanent et des Risques a été nommé en avril 2015.

Ce plan est revu périodiquement et il évolue notamment avec les préconisations issues des audits réalisés par le Contrôle périodique, des modifications de processus et des organisations.

#### b. Le contrôle périodique

Les missions d'audit se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel basé sur une cartographie des risques. Les investigations du premier semestre 2015 ont concerné aussi bien des Agences que des Services du siège de la Caisse Régionale. Le dispositif de suivi des préconisations émises par les missions s'appuie sur un outil informatique dédié.

### 7. Les facteurs de risque

#### a. Le risque de crédit et de contrepartie

*Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations et que celle-ci représente une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.*

La Caisse Régionale applique les exigences réglementaires du Comité de la Réglementation Bancaire, les règles internes du groupe Crédit Agricole, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

## Objectifs et politique

Le Conseil d'Administration définit la politique de maîtrise du risque de crédit et les règles acceptables pour la Caisse Régionale Touraine Poitou. Le respect de la mise en œuvre de la Politique Crédit et du bon fonctionnement du dispositif d'octroi et de surveillance des risques crédits entre dans le périmètre de contrôle de la Caisse Régionale. Un suivi spécifique est dédié au déploiement du dispositif Bâle II et au rapprochement comptable des applicatifs.

## Exposition maximale au 30 juin 2015

3.1.a Exposition maximale au risque de crédit	06/2015	12/2014
	VREEL	VDEF
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	9,449	11,467
Instruments dérivés de couverture	23,608	23,727
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	628,914	547,107
Prêts et créances sur les établissements de crédit hors opérations internes	91,051	21,572
Prêts et créances sur la clientèle	8,765,085	8,761,204
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	245,689	280,007
<b>Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)</b>	<b>9,763,796</b>	<b>9,645,084</b>
Engagements de financement donnés hors opérations internes	1,056,917	1,026,054
Engagements de garantie financière donnés hors opérations internes	202,315	215,344
Provisions - Engagements par signature	-1,395	-846
<b>Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)</b>	<b>1,267,837</b>	<b>1,240,562</b>
<b>TOTAL Exposition nette</b>	<b>11,031,633</b>	<b>10,885,646</b>

## Instances Gestionnaires

### *Les comités des risques*

Sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, ces comités sont composés des Directeurs de Marché, du Directeur des Engagements et des filiales immobilières, Le Directeur Financier, des chefs de service Financement, Contentieux et Contrôle Permanent.

Les Comités des risques examinent l'évolution des risques de la Caisse Régionale, prennent en charge la revue de portefeuille des dossiers risqués, avec éventuelle décision de passage en CDL et de provisionnement. Ils intègrent l'analyse des données Bale II : validation des entrées en défaut à dire d'expert, dégradations de cotation, notation des clients par les outils nationaux. Ils définissent aussi des évolutions de procédures nécessaires à une amélioration de la maîtrise des risques.

### *Le recouvrement amiable*

A partir de la connaissance d'un incident, les clients du réseau des Agences de proximité ou des Agences Entreprises sont pris en charge par le recouvrement amiable, à partir de délais prédéfinis.

**Suivi des emplois pondérés Bâle II par classe d'actifs et niveau de risque BâleII  
juin-15**

	EAD	% EAD	EL	% EL	RWA	RWA/EAD en %
<b>RETAIL (Banque de Détail)</b>						
<u>Créances saines</u>	7 342 M€	96,72%	24 M€	11,55%	1 284 M€	17,49%
<u>Créances en défaut</u>	249 M€	3,28%	180 M€	88,45%		
<b>Total Retail</b>	<b>7 591 M€</b>		<b>204 M€</b>		<b>1 284 M€</b>	<b>16,9%</b>
<b>CORPORATE (Grande Clientèle)</b>						
<u>Créances saines</u>	2 077 M€	96,35%	15 M€	30,48%	1 350 M€	65,01%
<u>Créances en défaut</u>	79 M€	3,65%	33 M€	69,52%		
<b>Total Corporate</b>	<b>2 155 M€</b>		<b>48 M€</b>		<b>1 350 M€</b>	<b>62,63%</b>
<b>Total Bâle II</b>						
<u>Créances saines</u>	9 418 M€	96,64%	38 M€	15,15%	2 634 M€	27,97%
<u>Créances en défaut</u>	328 M€	3,36%	214 M€	84,85%	0 M€	
<b>Total Bâle2</b>	<b>9 746 M€</b>	<b>100,00%</b>	<b>252 M€</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 634 M€</b>	<b>27,03%</b>

Source Arcade en M€

EAD : Exposition au moment du défaut    EL : Montant de la perte attendue(Expected Loss)

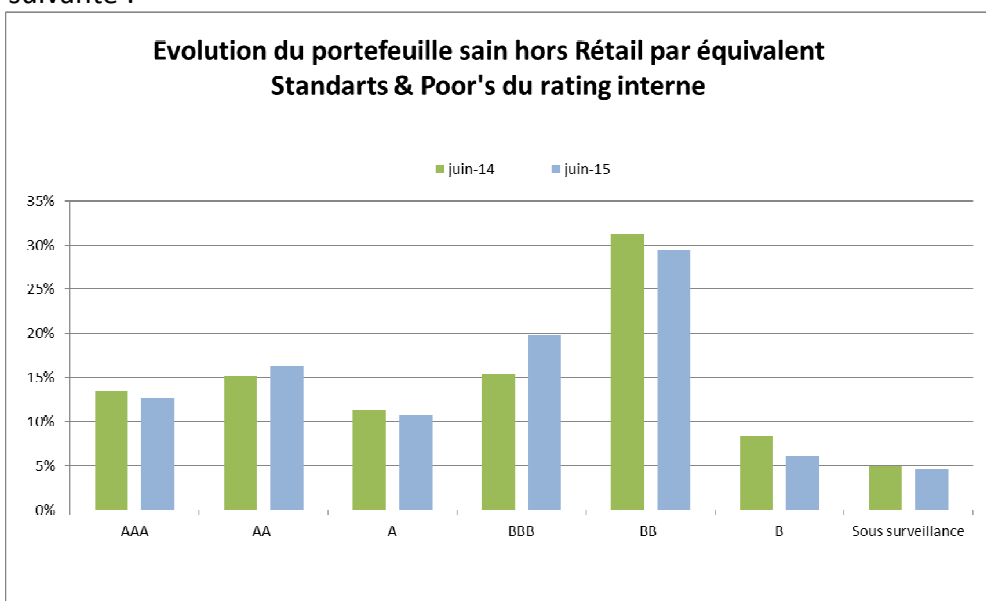
### Réduction du risque de crédit : garanties reçues et sûretés

Conformément au principe mise en œuvre par le groupe Crédit Agricole dans le cadre de la réglementation Bâle 2, la Caisse Régionale prend en compte les sûretés réelles ou personnelles en tant que technique de réduction du risque. La Caisse Régionale valorise ces garanties conformément aux règles en vigueur dans le groupe

### Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne couvre 99 % de l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques). Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après correspond aux engagements accordés à ses clients sains hors banque de détail.

La répartition par rating présentée en équivalent notation Standard & Poors est la suivante :



## Politique de dépréciation et couverture des risques

La couverture du risque de contrepartie est déterminée sur la base d'un examen individuel des créances (dépréciations pour créances douteuses).

La Caisse Régionale se doit de constituer des dépréciations à hauteur des pertes probables relatives à des créances non dépréciées sur base individuelle.

Les différents types de provisions sont les suivants :

- Dépréciations sur créances douteuses : dépréciations individualisées portant sur des créances comptables identifiées comme douteuses,
- Provisions sur créances non douteuses : provisions filières et collectives portant sur des créances sensibles, calculées à partir des modèles Bâle II.

### Dépréciations sur créances douteuses

Lib segment (Bâle II)	Encours bruts	Encours douteux	<i>Dont douteux compromis</i>	Dépréciations	Taux de couverture encours dépréciés
Banque de Détail	7 071	238	159	138	57,8%
Grande Clientèle	2 796	64	42	48	74,4%
<b>Total</b>	<b>9 867</b>	<b>302</b>	<b>201</b>	<b>185</b>	<b>61,3%</b>

Source Arcade (en millions d'euros)

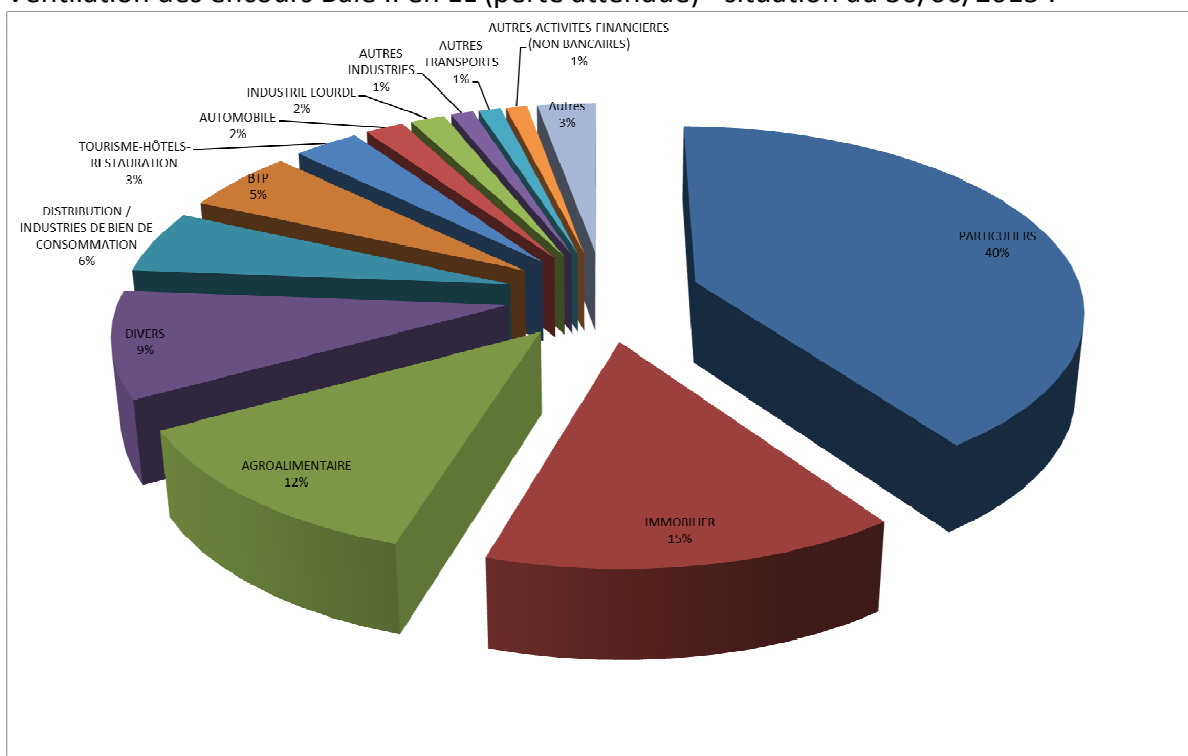
### Provisions sur créances non douteuses

En m€	31/12/2014	30/06/2015	Variation
Provisions collectives Bâle II	53,6	53,4	-0,2
Provisions Filières	33,2	32,3	-0,9
Provisions sur autres créances sensibles	6,7	6,4	-0,3
<b>Total</b>	<b>93,4</b>	<b>92,0</b>	<b>-1,4</b>

Ces provisions concernent, d'une part, certaines filières économiques spécifiques (agricoles ou professionnels de l'immobilier, LBO et FSA, crédits restructurés) et d'autre part, des dotations basées sur les modèles de notation Bâle II de la banque de détail et des entreprises.

## Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Ventilation des encours Bâle II en EL (perte attendue) - situation au 30/06/2015 :



## Coût du risque

Le coût du risque diminue sur le premier semestre 2015.

Grâce à l'amélioration des outils de suivi, la Caisse régionale a affiné sa méthode d'identification et de suivi des risques de contrepartie. L'anticipation des risques est par ailleurs renforcée par la constitution d'une nouvelle filière sur crédits restructurés.

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>43 989</b>	<b>84 139</b>	<b>37 714</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	43 385	82 921	36 979
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	604	734	735
Risques et charges		484	
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>-33 905</b>	<b>-51 924</b>	<b>-20 853</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-33 543	-51 617	-20 600
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-56	-55	-54
Risques et charges	-306	-252	-199
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>10 084</b>	<b>32 215</b>	<b>16 861</b>
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	279	671	207
Récupérations sur prêts et créances amortis	-354	-818	-413
Décotes sur crédits restructurés	35	122	95
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes (1)	4 284		
Autres produits			
<b>Coût du risque</b>	<b>14 328</b>	<b>32 190</b>	<b>16 750</b>

(1) 4 284 milliers relatifs à l'appel de la garantie globale (Switch), à payer à Crédit Agricole S.A. pour combler la baisse de la valeur de mise en équivalence globale des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA), ce dernier étant mis en équivalence pour les besoins prudentiels



## b. Le risque de contrepartie sur titres et dérivés

*Le risque de contrepartie est le risque qu'une contrepartie soit dans l'impossibilité d'honorer une obligation envers la Caisse régionale. Il concerne l'ensemble des opérations hors Groupe Crédit Agricole sur titres et instruments financiers. Il est causé par la défaillance de l'émetteur (achats de titres) ou du cocontractant (opération de hors bilan) et pour les OPCVM par celle du dépositaire, du promoteur ou d'une signature du fonds.*

### **Objectifs et politique**

Selon le support d'investissement (Titres obligataires, OPCVM...) le risque de contrepartie est d'intensité différente. De même l'intention de gestion et le classement comptable ont une influence sur ce risque de contrepartie et sa gestion.

#### *OPCVM*

Le Comité Financier valide les éventuelles souscriptions de nouveaux OPCVM selon les critères de contrepartie suivants :

- Limite sur note Casa des contreparties,
- Limite en volume d'OPCVM hors groupe (en valeur comptable des Titres de placement),
- Limite de contreparties sur l'allocation géographique des OPCVM actions (Europe, USA, Japon et Asie, autres).

#### *Autres Titres*

Les limites sur les contreparties hors OPCVM sont définies en fonction des critères suivants :

- Limite générale en millions d'euros :
  - Par émetteur
  - Par ligne
- Allocation par notation externe
- Concentration maximale sur un secteur d'activité
- Allocation GEOGRAPHIQUE des émetteurs en % de leur valeur comptable
- Titres hors groupe (valeur comptable du portefeuille de titres d'investissement)

**Exposition au 30 juin 2015** : ventilation des contreparties (bancaire/ corporate/souverain) en titres de placements et titres d'investissement hors groupe

<i>M€</i>	GROUPE CA	Autres BANQUES	CORPORATE	SOUVERAIN	Total
<b>Obligations &amp; BMTN</b>	<b>105,7</b>	<b>88,1</b>	<b>87,4</b>	<b>324,8</b>	<b>606,0</b>
France	105,7	61,8	84,4	259,7	511,6
Grèce	néant	néant			0,0
Irlande					0,0
Portugal					0,0
Italie					0,0
Espagne					0,0
<i>GB, D, NL, Suisse et USA</i>		26,3	3,0	65,1	94,4
<b>OPCVM</b>	<b>224,4</b>	<b>29,9</b>			<b>254,3</b>
<b>Capital Investissement</b>	<b>11,8</b>	<b>7,3</b>			<b>19,1</b>
<b>Placements en blanc à CASA</b>	<b>10,0</b>				<b>10,0</b>
<b>Total</b>	<b>351,9</b>	<b>118,0</b>	<b>94,7</b>	<b>324,8</b>	<b>889,4</b>

c. Le risque de marché

*Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.*

**Exposition au 30 juin**

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

Se distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres. La Caisse Régionale ne détient pas de Trading book et son Banking book est constitué de titres de participation, de titres d'investissement et de titres de placement.

Concernant les titres de participation, la juste valeur par fonds propres est de 498,1 millions d'euros, les plus-values latentes nettes s'élèvent à 6,9 millions d'euros (valeur nette après impôt différé). La juste valeur par fonds propres sur les titres en portefeuille est de 652,0 millions d'euros, les plus-values latentes nettes s'élèvent à 8,1 millions d'euros (valeur nette après impôt différé).

L'encadrement des risques de marchés de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarii de stress et les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques).

### *La Value at Risk (VaR)*

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés. Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale, conformément aux standards du groupe, retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois. Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique (outil développé par la recherche d'Amundi).

### **Exposition par facteur de risque**

<i>En millions d'euros</i>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>30/06/2015</b>
Monétaire	-8,4	-12,2	-8,1
Monétaire dynamique	0	0	0
Obligations	406,6	412,3	491,1
Convertible	0	0	0,1
Actions (y compris FCPR)	30,3	33,9	45,4
Gestion alternative	0,03	0	0
Total du portefeuille de placement (juste valeur)	428,6	434,1	528,5
VaR	9,0	9,6	9,9

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Middle-Office. Aucun dépassement n'a été constaté sur cette période.

### *Le back testing VaR*

Conformément à la Lettre Jaune 2013-139, les CR doivent comparer les pertes réelles éventuelles par rapport aux pertes théoriques calculées par la VaR selon une procédure adaptée à la fréquence de mesure (à minima mensuelle) et à l'outil e-VaRisk.

Toute perte supérieure au montant de la VaR doit être analysée.

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Middle-Office. Aucun dépassement n'a été constaté sur cette période.

### *Les stress scénarios*

La Caisse Régionale calcule également une sensibilité par facteur de risque qui se mesure au travers du scénario stress utilisé par le Groupe :

- Actions et fonds de capital risque : -35%
- Alternatif : -10%
- Immobilier : -40%
- Monétaire dynamique : - 2,5%
- Taux : Sensibilité x choc.

Ces taux sont appliqués depuis le 31/05/2014 afin notamment de prendre en compte les variations des paramètres de marchés survenues lors des crises récentes (subprime / faillite de Lehman / dettes souveraines).

Ce scénario complète la mesure en VaR, qui ne permet pas d'appréhender de façon satisfaisante l'impact de conditions extrêmes de marchés compte tenu de la composition du portefeuille essentiellement composé de titres d'investissement. Il renforce également le Scénario de la VaR en prenant à 100% les poches par facteurs de Risques à contrario de la VaR qui répartit les BMTN en action et complémentaire synthétique.

(en m€)	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015
Perte potentielle (selon scénario stress)	44,58	48,72	51,14

Ce scénario stress au 30 juin 2015 indiquait une perte potentielle de 51,14 millions d'euros. La variation de 6,56 millions d'euros entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015 s'explique par une augmentation du portefeuille de placement avec des piliers obligataires en vue du ratio LCR. Le calcul du stress s'appuie enfin sur l'eVaR risque, qui est la répartition du portefeuille de titres de placement sur les différentes poches de stress.

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Middle-Office. Aucun dépassement relevant du Conseil d'Administration n'a été constaté sur cette période.

#### *Les indicateurs complémentaires*

La Caisse Régionale gère également sur son portefeuille de titres comptabilisés en juste valeur un dispositif d'alerte pour encadrer le risque.

Les seuils d'alerte validés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Alerte de perte globale 1% maxi des fonds propres (soit 13,23 millions d'euros en 2015).
- Alerte par facteur de risque :
  - o Perte maxi 0,5% des fonds propres (soit 6,615 millions d'euros en 2015) sur les classes d'actifs obligataires et alternatifs ;
  - o Perte maxi 0,5% des fonds propres (soit 6,615 millions d'euros en 2015) sur les classes d'actifs actions et diversifiés.

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Middle-Office. Aucune alerte n'a été déclenchée durant le premier semestre 2015.

#### d. Le risque de taux

*L'analyse du risque de taux mesure l'impact sur le PNB de la Caisse régionale d'une variation de taux. Les Gaps mis en évidence par l'analyse résultent d'un déséquilibre quant à la nature de taux ou l'échéancier entre l'actif et le passif :  $Gap = Passifs TF - Actifs TF$*

#### **Objectifs et politique**

Le Risque de Taux est calculé mensuellement par le pôle de coopération Carcentre. Il est ensuite analysé par le service Gestion Financière de la Caisse régionale en concertation avec le pôle de coopération puis présenté en comité financier.

#### **Evolution de la gestion du risque de taux**

- Lors de la mise en place des nouveaux supports de placement pour les Caisses Locales (BMTN super subordonnés), la Caisse régionale a adapté leur modèle écoulement tel que CASA le recommande, c'est-à-dire à

l'identique des fonds propres (soit sur 25 ans pour la Caisse régionale Touraine Poitou)

- Les hypothèses de remboursements anticipés sur les crédits sont celles proposées par CASA qui sont personnalisées par la Caisse Régionale en fonction d'un historique récent. Les dernières hypothèses validées en comité financier de juin 2015 sont :

	Année N	Année N+1	Année N+2	Années N+3 à N+29
Hypothèses CATP	7.90%	6.10%	4.40%	3.50%

### Exposition au 31 mai 2015

- Le gap synthétique (taux fixe + Inflation) traduit un excédent de passifs taux fixe (risque à la baisse des taux) en année 1 à hauteur de 225 millions d'euros.
- La Caisse Régionale est exposée à la baisse des taux jusqu'en 2028.
- Par rapport au trimestre précédent la Caisse régionale a volontairement désensibilisé son bilan à la hausse des taux par le biais de refinancement longs à taux fixe ainsi que par des swaps de couverture. Ces opérations réalisées dans le contexte de taux actuellement encore bas permettent de sécuriser le bilan contre une remontée des taux attendue à moyen long terme.
- La Caisse Régionale présente une exposition à la baisse des taux qui respecte l'ensemble des limites et seuils d'alerte fixés (limites en Valeur Actuelle Nette et limite de concentration des Gaps).

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Pôle de Coopération. Aucune limite relevant du Conseil d'Administration n'a été dépassée durant le premier semestre 2015.

#### e. Le risque de liquidité et de financement

*Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements. Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois.*

### Objectifs et politique

La politique de gestion de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès :

- de Crédit Agricole SA. La Caisse régionale a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : compte courant de trésorerie, emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), avances globales (dans la limite de 50% des prêts Moyen Long Terme).

- du marché interbancaire. La Caisse régionale émet depuis 2010 des titres de créances négociables sur le marché interbancaire (conformément à son programme d'émission déposé auprès de la Banque de France).

### Gestion du risque de liquidité

Les normes du système de gestion et d'encadrement du risque de liquidité du Groupe Crédit Agricole sont définies dans une convention entre Crédit Agricole SA et chaque entité du groupe, qui définit les principes, règles et recommandations. Elles prévoient :

- Un encadrement du risque de liquidité court terme en rapport avec une capacité de résistance à 3 scénarios de crise (crise systémique, crise idiosyncratique c'est-à-dire spécifique à l'établissement et une crise globale). Cet encadrement s'exprime au travers d'une limite sur le volume du refinancement court terme et d'une limite sur sa structure en terme de durée minimale ;
- Un encadrement du risque de liquidité long terme avec une limite sur la concentration de l'échéancier du refinancement long terme
- Un encadrement des modalités de replacements auprès de Crédit Agricole SA ;
- Des principes d'organisation et de gouvernance.

Dans l'attente de l'homologation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution, les Caisses régionales restent soumises au sens de la réglementation bancaire au respect de l'approche standard du risque de liquidité au travers du coefficient de liquidité dont les modalités de calcul ont été amendées par l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 et sont entrées en vigueur en juin 2010.

La situation de liquidité de la Caisse Régionale a fait l'objet en 2015 de présentations mensuelles en Comité Financier.

### Coefficient réglementaire de liquidité

La limite réglementaire du coefficient de liquidité à un mois est de 100 %. En juin 2010, l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 a imposé un nouveau calcul du coefficient de liquidité plus contraignant pour les Caisses régionales.

Au 30 juin 2015, le ratio de liquidité Court Terme s'établit à 122 % contre 104 % au 31 décembre 2014.

Coefficient de liquidité	déc 2014	janv 2015	fév 2015	mars 2015	avril 2015	mai 2015	juin 2015
		<b>104%</b>	<b>103%</b>	<b>120%</b>	<b>106%</b>	<b>115%</b>	<b>113%</b>

### Suivi de la liquidité Court Terme

#### Principe

Le calibrage de la limite Court Terme est défini de façon à permettre à chaque entité du groupe de résister à un environnement de liquidité très dégradé (stress-scénarios) sur une période allant jusqu'à une année. Cette résistance est mesurée en projetant sur l'horizon d'une année les sorties et les entrées ou réserves de « cash » prévues :

- la composante « entrée de cash » intègre principalement les actifs mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE), les actifs

cessibles des portefeuilles titres et la part des refinancements qui sont considérés comme pouvant être renouvelés dans une situation de stress.

- la composante « sortie de cash » intègre principalement les refinancements de marché Court Terme et Moyen Long Terme arrivant à échéance dans l'année ainsi que les besoins de refinancements additionnels nécessaires à l'activité commerciale.

La limite globale de liquidité Court Terme est revue deux fois par an. Cette limite Court Terme correspond au montant maximum de refinancement devant être constaté en fin de mois « normal » en matière de saisonnalité de solde des dépôts à vue.

#### Contrainte sur les maturités des refinancements court terme

La structure du refinancement court terme ne doit pas être concentrée sur les échéances les plus courtes. Dans ce but le système d'encadrement de la liquidité impose une structure minimale sur l'utilisation de la limite Court Terme.

Le dépassement de la limite CT entraîne une alerte et une éventuelle facturation de liquidité au coût équivalent à celle du déficit moyen terme.

#### Suivi de la consommation CATP

La Caisse Régionale a mis en place un outil de prévision de la trésorerie au jour le jour. Il lui permet d'adapter le profil de son refinancement en fonction :

- des capacités de tirage sur son compte courant de trésorerie à Crédit Agricole SA,
- du profil de son endettement Court Terme,
- des prévisions de sa limite Court Terme.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, la Caisse Régionale a recherché à la fois à :

- sécuriser le respect des différents ratios réglementaires
- sécuriser le refinancement des années futures en se refinançant à long terme à des taux actuellement bas.

<i>Fin de mois (en m€)</i>	juin- 2015	mai- 2015	avr.- 2015	mars- 2015	févr.- 2015	janv.- 2015	déc.- 2014	juin- 2014
<b>Limite CT (conditionnelle)</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>898</b>	<b>982</b>
<b>Consommation</b>	<b>672</b>	<b>771</b>	<b>784</b>	<b>720</b>	<b>606</b>	<b>630</b>	<b>620</b>	<b>662</b>
<b>% de Consommation</b>	66%	79 %	80 %	73 %	62 %	64 %	69 %	67 %
<b>Disponible</b>	310	211	198	262	376	352	278	320

#### Suivi de la liquidité Moyen et Long Terme

La volonté de CAsa est d'ajuster le profil de refinancement moyen long terme de sorte à garantir durablement la couverture des besoins en liquidité Moyen Long Terme, avec prise en compte de la capacité d'accès au marché (risque de concentration) et de l'impact de variation des spreads (risque de prix ou de transformation).

#### **Maîtrise des concentrations d'échéances**

Le risque de concentration d'échéances (risque d'illiquidité à Moyen Long Terme) est le risque de ne pas pouvoir lever sur les marchés le montant nécessaire au

renouvellement des refinancements ou de lever à de mauvaises conditions. Il s'agit de maîtriser un risque d'illiquidité à moyen terme.

Compte tenu des besoins du Groupe et de ses capacités de refinancement sur le marché, le Groupe se refinance actuellement à 5 ans. Cette durée a été traduite en une limite de tombées de dettes à long et moyen terme à 3.6% des encours de crédits par an, soit 1.8% par semestre voire moins sur les périodes les plus stressées.

Au 30 juin 2015, la Caisse régionale respecte l'ensemble des limites de concentration.

Les contrôles liés au risque de liquidité sont effectués mensuellement par les équipes de la Gestion financière. Aucun dépassement sur les limites de liquidité et les limites en stress n'a été constaté au cours de ce premier semestre.

#### f. Les risques opérationnels

*Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégiques et de réputation exclus.*

#### **Objectifs et politique**

Le dispositif de gestion des risques opérationnels comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- la gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction Générale (via le volet risques opérationnels du Comité de Contrôle Interne), rôles des responsables des contrôles permanents et des risques (Crédit Agricole S.A. et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des managers des risques opérationnels),
- l'identification et l'évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- la collecte des pertes opérationnelles et la remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- le calcul et l'allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité, à partir des scénarii majeurs
- la réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

Conformément à la réglementation Bâle II, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou a instauré un dispositif de maîtrise des risques opérationnels. L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au RCPR (Responsable Contrôles Permanents et des Risques) de la Caisse Régionale. Il rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité trimestriel dont la présidence est assurée par la Direction Générale. Le comité des risques et



l'organe délibérant sont informés semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des événements marquants du dispositif.

### **Cartographie du Risque opérationnel**

La cartographie des risques opérationnels, au titre de l'exercice 2015, est prévue au deuxième semestre. Une attention toute particulière sera portée aux risques liés aux nouvelles technologies et aux activités mises en coopérations.

### **Collecte des incidents et conséquences financières**

Les principaux risques collectés portent sur le domaine Crédit et sur le domaine des Moyens de paiement avec les fraudes monétiques.

Les incidents d'un coût > 50 K€ (hors risque frontière crédit) doivent faire l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il s'agit d'incidents graves à remonter immédiatement via une fiche d'alerte : 2 incidents signalés au 1<sup>er</sup> semestre 2015 par le Contentieux (risque frontière crédit), pour des montants provisoires de 86,4 K€ et 77,8K€.

Aucun incident risque opérationnel n'a dépassé le seuil de significativité, soit 0,5% des fonds propres.

### **Analyse des Scénarii majeurs**

Une nouvelle évaluation des scénarios majeurs vient d'être lancée. Le périmètre d'analyse et les 3 scénarios écartés et justifiés ont été remontés à Crédit Agricole SA le 3 juin 2015. Les 14 scénarii retenus pour notre Caisse Régionale feront l'objet d'une estimation chiffrée pour chacun d'eux et seront envoyés à CAsa pour le 3 septembre 2015. Les valeurs obtenues jouent un rôle prépondérant dans le calcul de notre Exigence en Fonds Propres.

#### **g. Le risque de non-conformité**

*Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et à la prévention et lutte contre la fraude (externe et interne).*

Au 1er semestre 2015, la mesure de l'exposition et de la couverture des risques de non-conformité et des risques de fraude a été réalisée à travers une cartographie effectuée à partir de la cotation des risques opérationnels.

Le dispositif a été adapté suite au changement du système d'information afin de garantir la maîtrise des risques de non-conformité.

#### h. Le risque juridique

Le risque juridique est le risque de tout litige avec une contrepartie, résultant de toute imprécision, lacune ou insuffisance susceptible d'être imputable à l'entreprise au titre de ses opérations.

Dans le cadre des activités commerciale et financière de la Caisse Régionale, il n'existe, au 30 juin 2015, aucun fait exceptionnel ou litige non provisionné susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité ou le patrimoine de la Caisse Régionale.

### 8. Les certificats coopératifs d'investissement (CCI)

Le code ISIN du CCI est le suivant : FR0000045304

#### a. L'évolution du nombre de titres

Au 1er janvier 2015, le capital de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est composé, entre autres, de 1 167 234 Certificats Coopératifs d'Investissement.

Le nombre de CCI à fin juin 2015 est toujours de 1 167 234 car :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2015 n'a pas offert la possibilité à chaque titulaire de CCI d'opter pour le paiement du dividende en CCI.
- La Caisse Régionale n'a pas annulé de CCI au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

#### b. La valeur boursière

Après la hausse de 10,43 % enregistrée en 2014, le cours du CCI a enregistré au 1<sup>er</sup> semestre 2015 une hausse de 24,13 % pour s'établir à 85,40 euros à fin juin. Le volume annuel des transactions (de juillet 2014 à juin 2015) a été de 111 864 titres échangés soit, en moyenne, 439 titres par séance. Sur le cours de clôture de 85,40 euros, la capitalisation boursière du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CCI, CCA et parts sociales compris) s'établit à 548 millions d'euros, soit 8,1 fois le résultat social 2014.

#### c. Le rendement du titre

Au titre de l'exercice 2014, l'Assemblée Générale a validé le règlement d'un dividende de 3,20 euros. Cette rémunération assure aux CCI un rendement net de 4,7 % sur le cours au 31 décembre 2014. Le bénéfice net par titre est de 10,54 euros au lieu de 9,10 euros en 2013. La distribution du dividende a été réalisée le 16 avril 2015.

#### d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou

L'Assemblée générale du 27 mars 2015 a validé la reconduction du programme de rachat sur ses propres CCI. Il est destiné à permettre à la Caisse Régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses CCI en vue de toute affectation permise ou qui

viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse Régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- d'assurer l'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI
- de procéder à l'annulation des CCI acquis.

	OBJECTIF ANIMATION	OBJECTIF ANNULATION	Cumul
Nbre de CCI détenus au 31/12/2014	7 058	4 792	11 850
Nbre de CCI acquis en 2015	5 466	12 472	17 938
Cours moyen des titres acquis en 2015	80,87 €	78,66 €	79,33 €
Nbre de CCI vendus en 2015	7 870		7 870
Cours moyen des titres vendus en 2015	80,21 €		80,21 €
Nbre de CCI annulés en 2015		0	0
Nbre de CCI détenus au 30/06/2015	4 654	17 264	21 918
Cours moyen des titres détenus au 30/06/2015	75,63 €	74,97 €	75,11 €
Valeur comptable des CCI détenus au 30/06/2015	351 984,93 €	1 294 210,32 €	1 646 195,25 €
Pourcentage de détention au 30/06/2015	0,4%	1,5 %	1,9 %

## 9. Les perspectives

Sur ce premier semestre, 3511 sociétaires de plus ont rejoint le modèle mutualiste. C'est la marque d'une banque coopérative qui attire des clients en leur simplifiant la banque au quotidien, par des innovations telles que la création d'une application mobile « Mon CA Touraine-Poitou » pour faciliter l'accès ou la gestion des comptes des clients, mais également le déploiement progressif de la signature électronique en agence ou la dématérialisation des relevés de comptes.

C'est aussi l'attrait pour une banque qui collecte (part de marché collectée à 33,1% au 31 mai 2015, en stabilité par rapport à 2014) et prête (une part de marché de 35,31% sur le crédit habitat en stabilisation par rapport à juin 2014 et une augmentation de 0,24% de part de marché sur le crédit à la consommation depuis janvier 2015 à 33,44% au 31 mai) sur son territoire.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou continue à soutenir le territoire dans une situation économique qui tarde à reprendre le chemin de la croissance, malgré des signes positifs sur la consommation des ménages. Un accompagnement des projets des clients qui, au-delà des produits ou services, s'effectue par un conseil et une expertise renforcés par une connaissance de proximité des clients.

Avec 880 administrateurs, 64 Caisses Locales, 135 agences et plus de 1500 collaborateurs, le Crédit Agricole reste un acteur engagé pour faire la différence pour la Touraine et le Poitou en banque, assurance et immobilier.

## Comptes consolidés intermédiaires résumés

### 1. Compte de résultat

<i>Notes</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>30/06/2014</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>		<b>Retraité (1)</b>	<b>Retraité (1)</b>
Intérêts et produits assimilés	3.1 183 629	384 830	197 547
Intérêts et charges assimilées	3.1 -103 245	-210 361	-105 073
Commissions (produits)	3.2 78 207	148 441	74 508
Commissions (charges)	3.2 -10 595	-20 490	-9 939
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3 553	-4 556	-1 634
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4 16 182	12 047	12 301
Produits des autres activités	3.5 295	7 069	1 638
Charges des autres activités	3.5 -824	-5 068	-2 157
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>164 202</b>	<b>311 912</b>	<b>167 191</b>
Charges générales d'exploitation	3.6 -82 264	-161 987	-83 421
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7 -3 413	-6 833	-3 042
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>78 525</b>	<b>143 092</b>	<b>80 728</b>
Coût du risque	3.8 -14 328	-32 190	-16 750
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>64 197</b>	<b>110 902</b>	<b>63 978</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9 -26	-80	-61
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.10		
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>64 171</b>	<b>110 822</b>	<b>63 917</b>
Impôts sur les bénéfices	-17 839	-36 353	-19 480
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET</b>	<b>46 332</b>	<b>74 469</b>	<b>44 437</b>
Participations ne donnant pas le contrôle			
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>46 332</b>	<b>74 469</b>	<b>44 437</b>

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

## 2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b> Retraité (1)	<b>30/06/2014</b> Retraité (1)
<b>Résultat net</b>		<b>46 332</b>	<b>74 469</b>	<b>44 437</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.10	1 148	-3 573	-1 167
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	3.10			
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>		<b>1 148</b>	<b>-3 573</b>	<b>-1 167</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	3.10			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	3.10	-395	1 230	401
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	3.10			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		<b>753</b>	<b>-2 343</b>	<b>-766</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.10			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.10	-2 585	11 947	6 024
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.10	-120	268	20
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	3.10			
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>		<b>-2 705</b>	<b>12 215</b>	<b>6 044</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	3.10			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	3.10	1 608	-3 309	-1 789
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	3.10			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		<b>-1 097</b>	<b>8 906</b>	<b>4 255</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>-344</b>	<b>6 563</b>	<b>3 489</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>45 988</b>	<b>81 032</b>	<b>47 926</b>
Dont part du Groupe		45 988	81 032	47 926
Dont participations ne donnant pas le contrôle				

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

### 3. Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014 Retraité (1)</b>	<b>01/01/2014 Retraité (1)</b>
Caisse, banques centrales		48 416	53 844	32 221
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	9 449	11 467	7 658
Instruments dérivés de couverture		23 608	23 727	35 436
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	1 129 881	1 036 331	787 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	851 802	1 319 709	1 377 772
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	8 730 711	8 720 705	8 774 073
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		24 569	34 752	24 244
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4	245 689	280 007	385 286
Actifs d'impôts courants et différés		59 597	43 277	34 121
Comptes de régularisation et actifs divers		208 136	179 330	221 844
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	5.7			
Immobilisations corporelles	5.8	61 807	62 174	54 968
Immobilisations incorporelles	5.8	42	52	82
Ecart d'acquisition				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>11 393 707</b>	<b>11 765 375</b>	<b>11 734 750</b>

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

#### 4. Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b> <b>Retraité (1)</b>	<b>01/01/2014</b> <b>Retraité (1)</b>
Banques centrales				4 042
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	14 372	16 930	8 020
Instruments dérivés de couverture		126 928	92 683	69 961
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	6 311 003	6 803 176	6 941 606
Dettes envers la clientèle	5.5	3 072 743	3 058 947	3 031 681
Dettes représentées par un titre	5.6			20 025
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôts courants et différés		21 579	324	3 893
Comptes de régularisation et passifs divers		183 270	188 199	172 220
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	5.9	46 601	43 785	37 748
Dettes subordonnées	5.6			
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>9 776 496</b>	<b>10 204 044</b>	<b>10 289 196</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 617 211</b>	<b>1 561 331</b>	<b>1 445 554</b>
Capitaux propres - part du Groupe		1 617 211	1 561 331	1 445 554
Capital et réserves liées		489 918	467 674	425 149
Réserves consolidées		1 071 217	1 009 100	947 676
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		9 744	10 088	3 525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice		46 332	74 469	69 204
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>11 393 707</b>	<b>11 765 375</b>	<b>11 734 750</b>

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

## 5. Tableau de variation des capitaux propres

	Part du Groupe							Résultat net	Capitaux propres consolidés
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2014 Publié</b>	223 728	202 475	-1 054	1 016 499	-2 083	5 608	3 525	0	1 445 173
Impacts IFRIC 21				381					381
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2014 Retraité</b>	223 728	202 475	-1 054	1 016 880	-2 083	5 608	3 525	0	1 445 554
Augmentation de capital	24 197						0		24 197
Variation des titres auto détenus			-560				0		-560
Emissions d'instruments de capitaux propres							0		0
Rémunération du 1er semestre 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée							0		0
Dividendes versés au 1er semestre 2014				-11 792			0		-11 792
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				39			0		39
Mouvements liés aux paiements en actions							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	24 197	0	-560	-11 753	0	0	0		11 884
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					4 255	-766	3 489		3 489
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence							0		0
Résultat du 1er semestre 2014							0	44 437	44 437
Autres variations				4 400			0		4 400
<b>Capitaux propres au 30 juin 2014 retraités (2)</b>	247 925	202 475	-1 614	1 009 527	2 172	4 842	7 014	44 437	1 509 764
Augmentation de capital	18 581	-577					0		18 004
Variation des titres auto détenus			884				0		884
Emissions d'instruments de capitaux propres							0		0
Rémunération du 2nd semestre 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée							0		0
Dividendes versés au 2nd semestre 2014							0		0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-544			0		-544
Mouvements liés aux paiements en actions							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	18 581	-577	884	-544	0	0	0		18 344
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					-6 598	9 672	3 074		3 074
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence							0		0
Résultat du 2nd semestre 2014							0	30 032	30 032
Autres variations				117			0		117
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014 retraités (2)</b>	266 506	201 898	-730	1 009 100	-4 426	14 514	10 088	74 469	1 561 331
Affectation du résultat 2014				74 469			0	-74 469	0
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2015</b>	266 506	201 898	-730	1 083 569	-4 426	14 514	10 088	0	1 561 331
Augmentation de capital	23 160						0		23 160
Variation des titres auto détenus			-916				0		-916
Emissions d'instruments de capitaux propres							0		0
Rémunération du 1er semestre 2015 des titres super subordonnés à durée indéterminée							0		0
Dividendes versés au 1er semestre 2015				-12 536			0		-12 536
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				39			0		39
Mouvements liés aux paiements en actions							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	23 160	0	-916	-12 497	0	0	0		9 747
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					-1 097	753	-344		-344
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence							0		0
Résultat du 1er semestre 2015							0	46 332	46 332
Autres variations				145			0		145
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015</b>	289 666	201 898	-1 646	1 071 217	-5 523	15 267	9 744	46 332	1 617 211

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.



## 6. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014 Retraité	31/12/2014 Retraité (4)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>64 171</b>	<b>63 917</b>	<b>110 822</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 413	3 042	6 833
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	14 064	17 277	33 651
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	26	28	48
Résultat net des activités de financement	0		
Autres mouvements	-2 691	-8 460	-538
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>14 812</b>	<b>11 887</b>	<b>39 994</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	183 019	155 535	-38 585
Flux liés aux opérations avec la clientèle	35 266	-183 996	38 153
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-58 591	-94 049	-112 704
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-38 451	140 687	60 227
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	-12 196	-21 931	-46 902
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>109 047</b>	<b>-3 754</b>	<b>-99 811</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>188 030</b>	<b>72 050</b>	<b>51 005</b>
<b>Flux liés aux participations</b>	0	-1 067	-1 697
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	-3 061	-6 188	-14 089
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-3 061</b>	<b>-7 255</b>	<b>-15 786</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)</b>	10 874	12 798	30 355
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	0		
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>10 874</b>	<b>12 798</b>	<b>30 355</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>			
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>195 843</b>	<b>77 593</b>	<b>65 574</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>54 202</b>	<b>-11 372</b>	<b>-11 372</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	53 844	28 179	28 179
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	358	-39 551	-39 551
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>250 045</b>	<b>66 221</b>	<b>54 202</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	48 416	49 035	53 844
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	201 629	17 186	358
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>195 843</b>	<b>77 593</b>	<b>65 574</b>

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend

- le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou à ses actionnaires, à hauteur de 12 536 milliers d'euros pour l'année 2014

- les souscriptions nettes de parts sociales de Caisses locales pour un montant de 23 160 milliers d'euros

(4) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

## 7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou au 30 juin 2015 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2014 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 Taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2011-2013 :	18 décembre 2014 (UE n° 1361/2014)		
- IFRS 3 Exclusion du champ d'application des formations de partenariats (i.e les co-entreprises déjà exclues et pour la 1 <sup>er</sup> fois les activités conjointes)		1er janvier 2015	Oui
- IFRS 13 Extension à certains instruments non financiers de l'exception qui permet l'évaluation de la juste valeur sur base nette		1er janvier 2015	Oui
- IAS 40 Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif (IAS 40) ou d'un groupe d'actifs ou un regroupement d'entreprises (IFRS 3)		1er janvier 2015	Oui

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- La date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- Et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 a pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice).

Ainsi, sont notamment concernées les principales taxes suivantes :

- Taxe bancaire systémique
- Contribution au Fonds de Résolution Unique
- Contribution Organic
- Taxe foncière

L'application d'IFRIC 21 est d'application rétrospective avec retraitement des exercices antérieurs et ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'année 2014 en comparatif dans les états financiers.

Les principaux effets chiffrés de ce changement sont présentés en note 9 Impacts des évolutions comptables et autres événements.

L'application des autres textes n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service</li> <li>- IFRS 3 Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix</li> <li>- IFRS 8 Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs</li> <li>- IAS 16 et IAS 38 Réévaluation et ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé</li> <li>- IAS 24 Notion de services de direction (« key management personnel services »)</li> </ul>	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)	Oui  Oui  Oui  Non  Oui
Amendement IAS 19, Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 <sup>er</sup> février 2015 (1)	Oui

(1) Soit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans le Groupe.

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2015.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres

avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Pour l'ensemble des notes présentées ci-dessous, au niveau des tableaux, les montants donnés au titre des années précédentes sont des montants retraités suite à l'application en 2015 d'IFRIC 21.

## **8. Informations significatives du semestre**

### **a. Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période**

La Caisse régionale de la Touraine et du Poitou n'a pas réalisé d'opérations structurantes sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

#### **Dividende SAS Rue La Boétie**

Au 30 juin 2015, la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou a comptabilisé un acompte sur dividende SAS Rue La Boétie pour un montant de 11 312 milliers d'euros. Ce dividende a été en actions sur le mois de juillet 2015.

#### **Garanties spécifiques apportées par les Caisses régionales à Crédit Agricole SA (Switch)**

Le dispositif des garanties Switch a été mis en place le 23 décembre 2011 et complété par avenant signé le 19 décembre 2013.

Ce dispositif permet de transférer aux Caisses régionales les exigences prudentielles des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA) dans la limite d'un plafond contractuel.

La bonne fin du dispositif est sécurisée par des dépôts de garantie versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. Ces dépôts de garantie sont calibrés pour matérialiser l'économie de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A, et sont rémunérés à taux fixe aux conditions de la liquidité long terme.

Ainsi le dispositif protège Crédit Agricole S.A. en cas de baisse de valeur globale de mise en équivalence des participations susvisées moyennant le versement par les Caisses régionales d'une indemnisation compensatrice prélevée sur le dépôt de garantie. Symétriquement en cas de hausse ultérieure de la valeur globale de mise en équivalence globale, Crédit Agricole S.A., de par l'application d'une clause de retour à meilleure fortune, pourrait restituer les indemnisations préalablement perçues.

Au 30 juin 2015, une baisse de la valeur globale de mise en équivalence des participations couvertes par le dispositif est observée. Elle entraîne le déclenchement du mécanisme de garantie à hauteur de 174 millions d'euros. Cela se traduit par la comptabilisation d'une provision en coût du risque dans les comptes de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou à hauteur de sa quote-part soit 4 284 millions d'euros.

La valeur globale définitive de mise en équivalence des participations couvertes sera connue au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015. Dès lors, l'indemnité sera ajustée et payée à Crédit Agricole SA par prélèvement sur le dépôt de garantie qui sera reconstitué par un versement de fonds.

## Nouveaux placements de Caisses Locales

Dans le cadre des nouvelles exigences réglementaires découlant des accords de Bâle 3 en matière de fonds propres et afin que les critères d'éligibilité des parts sociales en fonds propres de base de catégorie 1 soient respectés, les Caisses Locales ont souscrit de nouveaux instruments de dette en remplacement des Bons de caisse :

- un Compte Courant Bloqué
- un Bon a Moyen Terme Négociables subordonnés

Les encours souscrit par les Caisses Locales auprès de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sont présentés au paragraphe 2.3 « Parties Liées » des Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015.

### b. Ecart d'acquisition

La Caisse régionale de la Touraine et du Poitou n'a pas d'écarts d'acquisition.

### c. Parties liées

Les parts sociales constituant le capital de la Caisse régionale sont principalement détenues par les Caisses locales de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou.

D'autre part, la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou détient :

- 100 % du capital de SAS Touraine Poitou Immobilier soit 12 M€
- 100 % du capital de SAS Touraine Poitou Expansion soit 5 M€.
- 100 % du capital de SAS Foncière TP pour 10 M€
- une avance en compte courant sur SAS Foncière TP pour 16 M€

Les Caisses locales de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou ont souscrit auprès de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou :

- 185 295 milliers d'euros de Bons Moyen Terme Négociables
- 22 002 milliers d'euros de Compte-Courant Bloqués

## 9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements

### Compte de résultat

#### Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	384 830			384 830
Intérêts et charges assimilées	-210 361			-210 361
Commissions (produits)	148 441			148 441
Commissions (charges)	-20 490			-20 490
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-4 556			-4 556
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	12 047			12 047
Produits des autres activités	7 069			7 069
Charges des autres activités	-5 068			-5 068
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>311 912</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>311 912</b>
Charges générales d'exploitation	-161 987			-161 987
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-6 833			-6 833
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>143 092</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>143 092</b>
Coût du risque	-32 190			-32 190
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>110 902</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>110 902</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-80			-80
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>110 822</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>110 822</b>
Impôts sur les bénéfices	-36 353			-36 353
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
<b>RESULTAT NET</b>	<b>74 469</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74 469</b>
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>74 469</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74 469</b>

#### Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	197 547			197 547
Intérêts et charges assimilées	-105 073			-105 073
Commissions (produits)	74 508			74 508
Commissions (charges)	-9 939			-9 939
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-1 634			-1 634
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	12 301			12 301
Produits des autres activités	1 638			1 638
Charges des autres activités	-2 157			-2 157
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>167 191</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>167 191</b>
Charges générales d'exploitation	-83 421	-1 794		-81 627
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 042			-3 042
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>80 728</b>	<b>-1 794</b>	<b>0</b>	<b>82 522</b>
Coût du risque	-16 750			-16 750
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>63 978</b>	<b>-1 794</b>	<b>0</b>	<b>65 772</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-61			-61
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>63 917</b>	<b>-1 794</b>	<b>0</b>	<b>65 711</b>
Impôts sur les bénéfices	-19 480	682		-20 162
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
<b>RESULTAT NET</b>	<b>44 437</b>	<b>-1 112</b>	<b>0</b>	<b>45 549</b>
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>44 437</b>	<b>-1 112</b>	<b>0</b>	<b>45 549</b>

## Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

### Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
<b>Résultat net</b>	<b>74 469</b>	<b>0</b>		<b>74 469</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-3 573			-3 573
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>-3 573</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 573</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	1 230			1 230
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-2 343</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 343</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	11 947			11 947
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	268			268
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>12 215</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 215</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-3 309			-3 309
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>8 906</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 906</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>6 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 563</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>81 032</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 032</b>
Dont part du Groupe	81 032		0	81 032
Dont participations ne donnant pas le contrôle				

### Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
<b>Résultat net</b>	<b>44 437</b>	<b>-1 112</b>		<b>45 549</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-1 167			-1 167
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>-1 167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 167</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	401			401
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-766</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-766</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	6 024			6 024
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	20			20
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence</b>	<b>6 044</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 044</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-1 789			-1 789
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>4 255</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 255</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>3 489</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 489</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>47 926</b>	<b>-1 112</b>	<b>0</b>	<b>49 038</b>
Dont part du Groupe	47 926	-1 112	0	49 038
Dont participations ne donnant pas le contrôle				

## Bilan Actif

### Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Caisse, banques centrales	53 844			53 844
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 467			11 467
Instruments dérivés de couverture	23 727			23 727
Actifs financiers disponibles à la vente	1 036 331			1 036 331
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 319 709			1 319 709
Prêts et créances sur la clientèle	8 720 705			8 720 705
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	34 752			34 752
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	280 007			280 007
Actifs d'impôts courants et différés	43 277	-234		43 511
Comptes de régularisation et actifs divers	178 715			178 715
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement				
Immobilisations corporelles	62 174			62 174
Immobilisations incorporelles	52			52
Ecart d'acquisition				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 764 760</b>	<b>-234</b>	<b>0</b>	<b>11 764 994</b>

### Impacts d'IFRIC 21 au 1er janvier 2014

(en milliers d'euros)	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Caisse, banques centrales	32 221			32 221
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 658			7 658
Instruments dérivés de couverture	35 436			35 436
Actifs financiers disponibles à la vente	787 045			787 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 377 772			1 377 772
Prêts et créances sur la clientèle	8 774 073			8 774 073
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	24 244			24 244
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	385 286			385 286
Actifs d'impôts courants et différés	34 121	-234		34 355
Comptes de régularisation et actifs divers	221 229			221 229
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement				
Immobilisations corporelles	54 968			54 968
Immobilisations incorporelles	82			82
Ecart d'acquisition				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 734 135</b>	<b>-234</b>	<b>0</b>	<b>11 734 369</b>



## Bilan Passif

### Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16 930			16 930
Instruments dérivés de couverture	92 683			92 683
Dettes envers les établissements de crédit	6 803 176			6 803 176
Dettes envers la clientèle	3 058 947			3 058 947
Dettes représentées par un titre				
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôts courants et différés	324			324
Comptes de régularisation et passifs divers	187 584	-615		188 199
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	43 785			43 785
Dettes subordonnées				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 203 429</b>	<b>-615</b>	<b>0</b>	<b>10 204 044</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 561 331</b>	<b>381</b>	<b>0</b>	<b>1 560 950</b>
Capitaux propres - part du Groupe	1 561 331	381	0	1 560 950
Capital et réserves liées	467 674			467 674
Réserves consolidées	1 009 100	381		1 008 719
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	10 088			10 088
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice	74 469			74 469
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 764 760</b>	<b>-234</b>	<b>0</b>	<b>11 764 994</b>

## Impacts d'IFRIC 21 au 1er janvier 2014

(en milliers d'euros)	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Banques centrales	4 042			4 042
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8 020			8 020
Instruments dérivés de couverture	69 961			69 961
Dettes envers les établissements de crédit	6 941 606			6 941 606
Dettes envers la clientèle	3 031 681			3 031 681
Dettes représentées par un titre	20 025			20 025
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôts courants et différés	3 893			3 893
Comptes de régularisation et passifs divers	171 605	-615		172 220
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	37 748			37 748
Dettes subordonnées				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 288 581</b>	<b>-615</b>	<b>0</b>	<b>10 289 196</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 445 554</b>	<b>381</b>	<b>0</b>	<b>1 445 173</b>
Capitaux propres - part du Groupe	1 445 554	381	0	1 445 173
Capital et réserves liées	425 149			425 149
Réserves consolidées	947 676	381		947 295
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 525			3 525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice	69 204			69 204
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 734 135</b>	<b>-234</b>	<b>0</b>	<b>11 734 369</b>

## Tableau des flux de trésorerie

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>110 822</b>			<b>110 822</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	6 833			6 833
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	33 651			33 651
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0			
Résultat net des activités d'investissement	48			48
Résultat net des activités de financement	0			
Autres mouvements	-538			-538
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>39 994</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 994</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-38 585			-38 585
Flux liés aux opérations avec la clientèle	38 153			38 153
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-112 704			-112 704
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	60 227			60 227
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence-(3)	0			
Impôts versés	-46 902			-46 902
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-99 811</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-99 811</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>				
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>51 005</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51 005</b>
<b>Flux liés aux participations (4)</b>	<b>-1 697</b>			<b>-1 697</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-14 089</b>			<b>-14 089</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>				
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-15 786</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-15 786</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (5)</b>	<b>30 355</b>			<b>30 355</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (6)</b>				
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>				
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>30 355</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 355</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>				
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>65 574</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 574</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>-11 372</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-11 372</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	28 179			28 179
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-39 551			-39 551
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>54 202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54 202</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	53 844			53 844
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	358			358
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>65 574</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 574</b>

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

## Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>63 917</b>	<b>-1 794</b>		<b>65 711</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 042			3 042
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	17 277			17 277
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0			
Résultat net des activités d'investissement	28			28
Résultat net des activités de financement	0			
Autres mouvements	-8 460	1 794		-10 254
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>11 887</b>	<b>1 794</b>	<b>0</b>	<b>10 093</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	155 535			155 535
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-183 996			-183 996
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-94 049			-94 049
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	140 687			140 687
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence (3)	0			
Impôts versés	-21 931			-21 931
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-3 754</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 754</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>				
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>72 050</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>72 050</b>
<b>Flux liés aux participations (4)</b>	<b>-1 067</b>			<b>-1 067</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-6 188</b>			<b>-6 188</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>				
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-7 255</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7 255</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (5)</b>	<b>12 798</b>			<b>12 798</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (6)</b>				
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>				
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>12 798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 798</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>				
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>77 593</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77 593</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>-11 372</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-11 372</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	28 179			28 179
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-39 551			-39 551
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>66 221</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66 221</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	49 035			49 035
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	17 186			17 186
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>77 593</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77 593</b>

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités)  
(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

## Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2015

---

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui exposent les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Angers et Toulouse, le 30 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE



Sébastien Bertrand

ERNST & YOUNG Audit



Frank Astoux